

## **SCOUT**

#### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : SCOUT

Autres moyens

: Sans objet

d'identification

Utilisation recommandée : Détergent

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

0.039 % - 0.117 %

Société : Ecolab Inc.

1 Ecolab Place

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-800-352-5326

Informations relatives aux

soins d'urgence

: 1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission : 06/07/2022

#### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### Classification SGH

**Produit TEL QUE VENDU** 

Irritation occulaire : Catégorie 2B

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### Éléments étiquette SGH

**Produit TEL QUE VENDU** 

Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : Provoque une irritation des yeux.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:** 

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis

médical/ Consulter un médecin.

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Déclarations sur la sécurité : Prévention:

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention:

Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise.

Entreposage:

Stocker conformément à la réglementation locale.

#### **Produit TEL QUE VENDU**

920229 1 / 12

## SCOUT

Autres dangers : Inconnu.

## **SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

**Produit TEL QUE VENDU** 

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
sulfonic acids, c14-16-alkane hydroxy and c14-16-	68439-57-6	5 - 10
alkene, sodium salts		
chlorures de sodium / calcium / magnésium	7647-14-5	1 - 5
(c10-c16) alcool ethoxylé, sulfaté, sel de sodiumt	68585-34-2	1 - 5
Dodecyldimethylamine oxide	1643-20-5	1 - 5
Propane-2-ol	57-55-6	1 - 5
Oxirane, 2-methyl-, polymer with oxirane, mono(2-	64366-70-7	1 - 5
ethylhexyl) ether		
oxyde d'alkylamine	3332-27-2	1 - 5
éthanol	64-17-5	0.1 - 1

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Aucun ingrédient dangereux

#### **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

**Produit TEL QUE VENDU** 

En cas de contact avec les

yeux

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas de contact avec la

peau

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Protection pour les

secouristes

: Aucune précaution particulière n'est requise pour les secouristes.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus

importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

En cas de contact avec les

yeux

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas de contact avec la

peau

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

920229 2 / 12

## SCOUT

#### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Produit TEL QUE VENDU** 

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Inconnu.

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Non inflammable ou combustible.

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas

d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

#### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Précautions individuelles. équipement de protection et procédures d'urgence

: Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éliminer les traces avec de l'eau. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises en cas de déversement.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éliminer les traces avec de l'eau. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou

920229 3/12

## SCOUT

le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

## **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

**Produit TEL QUE VENDU** 

Conseils pour une manipulation sans danger

: Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

(\_-

Conditions de stockage sures : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients

étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 0 °C à 40 °C

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Conseils pour une manipulation sans danger

: Se laver les mains après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Conditions de stockage sures : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients

étiquetés appropriés

#### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Produit TEL QUE VENDU

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
Propylene glycol	57-55-6	TWA	10 mg/m3	US WEEL
ethanol	64-17-5	TWA	1,000 ppm	NIOSH REL
			1,900 mg/m3	
		TWA	1,000 ppm	OSHA Z-1
			1,900 mg/m3	

Mesures d'ordre technique : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler

l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité.

## Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Mesures d'ordre technique : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler

l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

920229 4 / 12

## SCOUT

## Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

#### **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Produit TEL QUE VENDU** 

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

liquide

7.5 - 10.0

bleu Floral

Aspect : liquide Couleur : clair, bleu Odeur : Floral

pΗ : 7.5 - 10.0, (100 %)

Point d'éclair : Sans objet

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

: > 100 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

inférieure

: Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 1.028 - 1.048

Solubilité dans l'eau : soluble

Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible Propriétés explosives : Donnée non disponible Propriétés comburantes : Donnée non disponible : Donnée non disponible poids moléculaire

920229 5/12

## SCOUT

COV (composés organiques : Donnée non disponible

volatils)

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Produit TEL QUE VENDU** 

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

: Stable dans des conditions normales. Stabilité chimique

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Inconnu.

Produits de décomposition

dangereux

: En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent

se former, comme: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

#### Effets potentiels sur la santé

**Produit TEL QUE VENDU** 

Yeux : Provoque une irritation des yeux.

Peau Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Ingestion : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Yeux : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Peau : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Ingestion : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

920229 6/12

## SCOUT

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

#### Évaluation de l'exposition humaine

**Produit TEL QUE VENDU** 

Contact avec les yeux : Rougeur, Irritation

Contact avec la peau : Aucun symptôme connu ou prévu.

Ingestion : Aucun symptôme connu ou prévu.

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Contact avec les yeux : Aucun symptôme connu ou prévu.

Contact avec la peau : Aucun symptôme connu ou prévu.

Ingestion : Aucun symptôme connu ou prévu.

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

#### **Toxicité**

**Produit TEL QUE VENDU** 

**Produit** 

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la

peau

: Irritation légère de la peau

Lésion/irritation grave des

yeux

: Irritation légère des yeux

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité : Donnée non disponible

Effets sur la reproduction : Donnée non disponible

Mutagénécité de la cellule : Donnée non disponible

germinale

Táratagániaitá

. Donnee non disponible

Tératogénicité : Donnée non disponible
STOT - exposition unique : Donnée non disponible
STOT - exposition répétée : Donnée non disponible
Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

**Composants** 

Toxicité aiguë par inhalation : sulfonic acids, c14-16-alkane hydroxy and c14-16-alkene, sodium

salts

4 h CL50 Rat: > 52 mg/l

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

920229 7 / 12

## SCOUT

Propane-2-ol

4 h CL50 Lapin: 158.5 mg/l

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

éthanol

4 h CL50 Rat: 117 mg/l Atmosphère d'essai: vapeur

## **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité

**Produit TEL QUE VENDU** 

Effets sur l'environnement : Toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes

aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Effets sur l'environnement : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

**Produit TEL QUE VENDU** 

**Produit** 

Toxicité pour les poissons

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

: Donnée non disponible

: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues :

: Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons

: sulfonic acids, c14-16-alkane hydroxy and c14-16-alkene, sodium

salts

96 h CL50 Danio rerio (poisson zèbre): 4.2 mg/l

chlorures de sodium / calcium / magnésium

96 h CL50 Poissons: 5,840 mg/l

(c10-c16) alcool ethoxylé, sulfaté, sel de sodiumt

96 h CL50 Poissons: 28 mg/l

Dodecyldimethylamine oxide

96 h CL50 Lepomis macrochirus (Crapet arlequin): 31.8 mg/l

Propane-2-ol

96 h CL50 Poissons: > 10,000 mg/l

oxyde d'alkylamine

96 h CL50 Danio rerio (poisson zèbre): 2.4 mg/l

éthanol

96 h CL50 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): > 100 mg/l

**Composants** 

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

: sulfonic acids, c14-16-alkane hydroxy and c14-16-alkene, sodium

salts

72 h CE50 Ceriodaphnia dubia (puce d'eau): 4.53 mg/l

chlorures de sodium / calcium / magnésium

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 4,146 mg/l

920229 8 / 12

## SCOUT

Dodecyldimethylamine oxide

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 3.9 mg/l

Propane-2-ol

48 h CE50 Invertébré aquatique: 18,340 mg/l

Oxirane, 2-methyl-, polymer with oxirane, mono(2-ethylhexyl) ether

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 36.6 mg/l

oxyde d'alkylamine

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 2.64 mg/l

éthanol

48 h CE50 Invertébré aquatique: 857 mg/l

#### Composants

Toxicité pour les algues

: sulfonic acids, c14-16-alkane hydroxy and c14-16-alkene, sodium

salts

72 h CE50 Skeletonema costatum: 5.2 mg/l

Oxirane, 2-methyl-, polymer with oxirane, mono(2-ethylhexyl) ether 72 h CE50 Desmodesmus subspicatus (Algues vertes): 31.9 mg/l

oxyde d'alkylamine

72 h CE50 Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes): 0.266

ma/l

28 d NOEC: > 0.067 mg/l

#### Persistance et dégradabilité

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Sans objet - inorganique

#### Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

#### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Méthodes d'élimination

: Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation

approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

920229 9 / 12

## SCOUT

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Méthodes d'élimination : Le produit dilué peut être envoyé à l'égout.

Considérations relatives à : Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux,

l'élimination provinciaux ou nationaux

#### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

#### **Produit TEL QUE VENDU**

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

#### **Transport terrestre (DOT)**

Marchandise non dangereuse

## Transport maritime (IMDG/IMO)

Marchandise non dangereuse

#### **SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

#### **Produit TEL QUE VENDU**

## **EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know**

#### **CERCLA Quantité à déclarer**

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

## Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS

TPQ.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro

CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est

nécessaire.

#### Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

### California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation s'applique à ce produit.

Nom Chimique	No. CAS	Fonction	Liste(s)
l'eau	7732-18-5	Solvent	Not Applicable
sulfonic acids, c14-16-alkane hydroxy and c14-16-alkene, sodium salts	68439-57-6	Agent nettoyant	Not Applicable
chlorures de sodium / calcium / magnésium	7647-14-5	Agent nettoyant	Not Applicable

920229 10 / 12

## **SCOUT**

(c10-c16) alcool ethoxylé, sulfaté, sel de sodiumt	68585-34-2	Agent nettoyant	Not Applicable	
Dodecyldimethylamine oxide	1643-20-5	Agent nettoyant	Not Applicable	
Propane-2-ol	57-55-6	Agent nettoyant	12	
Oxirane, 2-methyl-, polymer with	64366-70-7	Agent nettoyant	Not Applicable	
oxirane, mono(2-ethylhexyl) ether	04300-70-7	Agent nettoyant	Not Applicable	
oxyde d'alkylamine	3332-27-2	Agent nettoyant	Not Applicable	
éthanol	64-17-5	Solvent	Not Applicable	
Inorganic salt	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable	
Composé sulfuré	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable	
Alkene	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable	
Alkene		· ·		
	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable	
nonionic surfactant	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable	
Limonene	5989-27-5	Fragrance	FRA	
Alkyl Amines	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable	
subtilisine	9014-01-1	Biocide	8	
sodium sulfate	7757-82-6	Agent nettoyant	20	
3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-	17511-60-3	Fragrance	Not Applicable	
methano-1H-inden-6-yl				
propionate				
3,7-dimethyloct-6-enenitrile	51566-62-2	Fragrance	Not Applicable	
Beta-Pinene	127-91-3	Fragrance	Not Applicable	
terpinolene	586-62-9	Fragrance	Not Applicable	
Alcools	60-12-8	Fragrance	Not Applicable	
Perfume ingredient	98-55-5	Fragrance	Not Applicable	
p-Mentha-1,4-diène	99-85-4	Fragrance	Not Applicable	
solubilisants / additifs	123-68-2	Fragrance	Not Applicable	
p-Cymène	99-87-6	Fragrance	Not Applicable	
Sel d'acide carboxylique	Réservé	Biocide	Not Applicable	
amylase, α-	9000-90-2	Biocide	8	
Isothiazolinones	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable	
Colorant	Réservé	Teinture	Not Applicable	
Substituted thiazole	Réservé	Biocide	Not Applicable	

<sup>\*</sup>Cf. les liens vers les listes désignées sur ecolab.com/sds

## Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

## Inventaire des États-Unis TSCA :

Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA

#### Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Ce produit contient un ou plusieurs ingrédients qui ne sont pas répertoriés dans la liste extérieure (LES) ou intérieure (LIS) des substances canadienne.

## Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) : non établi(e)

## Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques : non établi(e)

**Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire** : non établi(e)

# Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) : non établi(e)

## Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

920229 11 / 12

## SCOUT

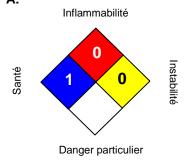
non établi(e)

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) : non établi(e)

Inventaire de Taiwan pour substance chimique : non établi(e)

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

## Produit TEL QUE VENDU NFPA:

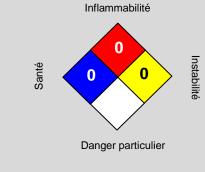


#### HMIS III:

SANTÉ	1
INFLAMMABILITÉ	0
DANGER PHYSIQUE	0

- 0 = insignifiante, 1 = Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé
- 4 = Extrême, \* = Chronique





### HMIS III:

SANTÉ	0
INFLAMMABILITÉ	0
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 = Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé

4 = Extrême, \* = Chronique

Date d'émission : 06/07/2022

Version : 1.5

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

920229 12 / 12